

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 20 (1882)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Lausanne, le 3 juin 1882  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187008>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL de la Suisse romande  
qui paraît tous les samedis.

Le  
Et  
SUISSE ROMANDE

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
un an . . . . 4 fr. 50  
SUISSE six mois. . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. —  
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :  
La ligne ou son espace, 15 c.  
—  
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 3 juin 1882.

A propos des fêtes du Gothard, à Milan, on nous communique cet amusant épisode qui démontrera mieux que tout autre, jusqu'où peut pousser la maladie du calembour.

La grande illumination électrique du Dôme de Milan devait se produire instantanément sur un signal donné. Ce signal n'était autre que l'apparition du prince Amédée, frère du roi, sur le balcon du Palazzo Reale.

Ce palais, en effet, longe le côté méridional de la Place du Dôme, et c'est dans ses vastes salles qu'eut lieu le grand banquet offert par son Altesse Royale.

Le banquet terminé, et l'heure de l'illumination approchant, chacun courut au vestiaire qui, pris d'assaut, mal organisé, trop petit, donna lieu à une confusion inimaginable : « Chacun voulant son chapeau, sa canne ou son parapluie, dit le correspondant du *Nouvelliste*, ce fut le Sadowa des chapeaux cylindriques, le Morat des pardessus ; chacun piétinait les gibus ; les paletots entraient dans des bras étrangers ; ceux qui étaient venus avec des cannes sortaient avec des parapluies ; on cite un juge fédéral qui échangea deux fois ; la troisième fois un Berlinois reconnut son pardessus et le juge dut céder devant l'évidence. M. Wonwiller, notre consul, y a laissé son chapeau ; M. Welti, son chapeau et son pardessus. Un nombre considérable d'invités ne reconnaissant plus leur couvre-chef dans ces chapeaux déformés, s'en allaient au plus près, chez les chapeliers du Corso, choisir une coiffure à leur tête. »

Un de nos compatriotes, M. le landammann H., d'Appenzell, Rhodes-Extérieures, ne trouvant plus ni son pardessus ni son chapeau, se mit à errer à travers plusieurs salles et couloirs, à la recherche de ces objets.

Cette odyssee, et le désir de prendre, en passant, un peu d'air, le conduisirent sur le balcon fatal. A peine la porte de ce dernier fut-elle ouverte, que des milliers de voix partirent de la foule assemblée sur la place : Eviva il Ré !... Viva il Principe !...

Presque au même instant, le Dôme, inondé de lumière, apparut dans son aspect féérique au peuple milanais ; mais, hélas, non pas aux invités du

banquet du Jardin public, dont on devait attendre l'arrivée.

« La morale de tout ceci, nous disait un ami railleur, c'est qu'il est toujours fâcheux, qu'en telle occurrence, un landammann d'Appenzell rôde extérieur.....ement.

Genève (Chêne), le 28 mai 1882.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*,  
Permettez à un de vos abonnés quelques réflexions, au sujet de l'étymologie du mot *poltron* donnée dans votre dernier numéro.

Cette étymologie est assez controversée et votre explication, quoique vraisemblable, est mise en doute par divers savants, notamment par Littré :

« .... Le mot français *poltron*, dit-il, qui ne commence à être usité que dans le XVI<sup>e</sup> siècle, est d'origine italienne et l'italien *poltrone* ne peut, d'après la forme, venir de *pollex truncus*. A la vérité, on a fait valoir que le « faucon poltron » est en effet un oiseau auquel on a coupé les ongles des doigts de derrière ; mais il est possible que l'oiseau, devenu lâche après cette mutilation, ait été dès lors dit *poltron* à cause de sa lâcheté, non de sa mutilation. »

Ménage a tiré ce mot de l'italien *poltracchio*, *poltracchio*, *poledro*, *puledro*, *poltro*, ancien français poutre, jeune jument, qui vient du latin *pullus*, poulain. « Il vaut peut-être mieux, dit Ménage, rapporter l'italien *poltrone* au germanique : ancien haut allemand *polstar*, *bolstar* ; allemand *polster*, lit, coussin ; suédois et anglais *bolster*, chevet, traversin. L'italien *poltrone* et le français *poltron* seraient ainsi celui qui garde le lit, celui qui aime ses aises, le paresseux et de là le lâche.

Telle est, Monsieur le rédacteur, une manière d'expliquer cette étymologie, manière qui, quoique très discutée, n'est pas non plus sans intérêt.

Veillez, Monsieur, excuser la monotonie du sujet de ma lettre et agréer mes respectueuses salutations.

MARCEL AUBERT.

Le *Gaulois* raconte l'histoire d'une rencontre récente entre deux journalistes de province ; c'est une aventure comique qui amusera longtemps la petite ville de X..., voisine de la frontière espagnole. Nos lecteurs n'en riront pas moins :

Ces messieurs s'étaient injuriés à qui mieux mieux